

Retrouvez-nous :



04 66 49 36 65



adil48@orange.fr



www.adil48.org

ADIL 48
Immeuble Foch
12 Bis Avenue Foch
48000 MENDE



ADIL DE LA LOZERE

Nos horaires habituels :

Du lundi au jeudi de 8h30-12h30 à 13h00-17h00

L'ADIL vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières concernant votre logement. L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants



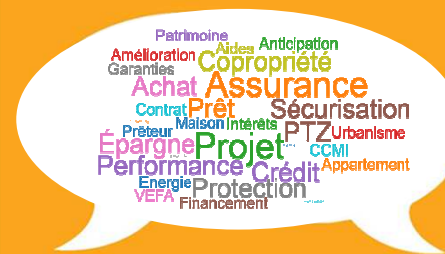
Du 20 au 25 mars 2017

Transformez votre rêve en réalité

Avec la première édition de la semaine de l'accession

Une semaine pour préparer et réussir son projet d'accession à la propriété

- Plans de financement gratuits et personnalisés
- Conseils juridiques
- Renseignements pratiques



adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Lozère

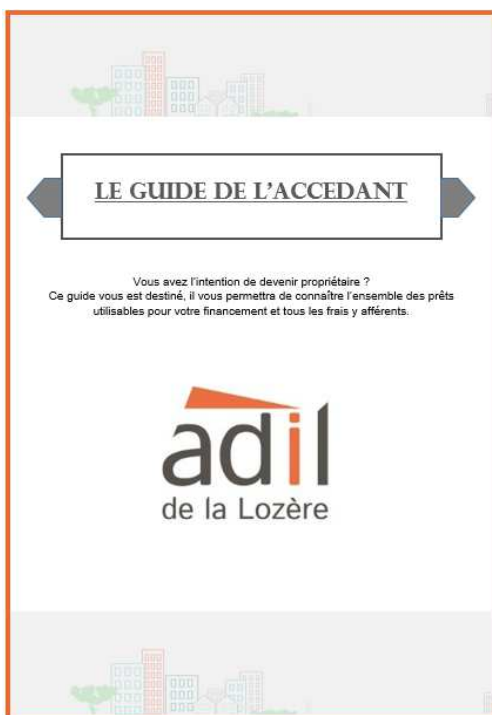
Votre programme détaillé sur :
www.adil48.org

Semaine de l'accession à la propriété en Lozère

Venez avec votre idée, l'ADIL vous accompagne dans votre projet

- **Donner corps et affiner** votre projet autour d'un café avec une conseillère
- **Concrétiser votre projet** avec un plan de financement gratuit et personnalisé
- **Sécuriser votre projet** grâce à des conseils juridiques adaptés à votre situation

Des entretiens individuels et personnalisés d'environ 1h vous sont proposés, de préférence sur rendez-vous en appelant au 04.66.49.36.65



Un guide de l'accédant en Lozère vous sera remis gratuitement lors de votre visite.

Il reprend sous forme synthétique les informations financières et juridiques utiles dans votre projet d'accession à la propriété

Pouvons-nous devenir propriétaire avec ce que nous gagnons ?
Est-il raisonnable d'emprunter sur une très longue durée ?
Peut-on modifier la durée en cours de remboursement ?

L'ADIL répond à vos questions et vous propose :

- Un atelier « étude financière » qui se déroulera en une heure avec une conseillère juriste qui fera avec vous un plan de financement gratuit et personnalisé et vous fera découvrir l'ensemble des prêts mobilisables pour votre financement notamment le prêt à taux zéro..
- Un atelier « informations juridiques » qui répondra à toutes vos questions concernant le contrat de vente, le contrat de construction, le droit de la copropriété...

Du lundi 20 mars au jeudi 23 mars
8h30-12h30 et 13h00-17h00

Et une ouverture exceptionnelle les :
vendredi 24 mars 8h30-20h00
et samedi 25 mars 10h00-17h00

Pensez à vous munir de l'ensemble des éléments relatifs à votre projet comme votre avis d'impôt, le tableau d'amortissement des crédits en cours, vos trois derniers bulletins de salaire, le montant de l'acquisition, le montant des travaux...